

Réponse à la question écrite d'Anne-Charlotte d'Ursel relative aux dérogations octroyées lors de la journée sans voiture

Madame la Cheffe de groupe,

Veillez trouver, ci-dessous, les réponses à vos questions relatives aux dérogations octroyées lors de la journée sans voiture.

Comment se gèrent les dérogations accordées dans le cadre de cette opération ?

Les personnes souhaitant obtenir une carte de dérogation doivent en faire la demande au moyen d'un formulaire (en annexe, le formulaire 2014 établi par la Région) à compléter et auquel une pièce justificative doit être jointe.

Quels sont les critères qui permettent d'obtenir ces cartes ?

Les critères permettant d'obtenir une carte de dérogation figurent sur le formulaire annexé.

Combien de cartes ont-elles été délivrées par type de demande ?

Cette information est uniquement disponible pour l'année 2014 :

| Motif | Nombre de cartes délivrées |
|--|----------------------------|
| Personnel appelable en urgence | 25 |
| Profession nécessitant des déplacements multiples | 39 |
| Livraisons qui ne peuvent pas être effectuées un autre jour | 5 |
| Marchands ambulants, brocanteur, maraîchers,... | 8 |
| Travailleur dont les horaires sont incompatibles avec ceux des transports publics (début de service avant 7 heures et fin après 22 heures) | 57 |
| Retour ou départ de vacances | 21 |
| Touriste/Etranger, transfert de l'hôtel vers l'aéroport ou de l'aéroport vers l'hôtel | 6 |
| Organisation d'événement dans le cadre de la journée sans voiture, nécessitant l'utilisation d'une voiture | 70 |
| Événement exceptionnel (mariage, enterrement, baptême, ...) | 74 |
| Déplacement pour raisons médicales | 25 |
| Autre (dont personnes en possession d'une carte d'handicapé) | 4 |
| Total | 334 |

Combien de cartes ont-elles été délivrées en 2012, 2013 et 2014 ?

2012 : 363

2013 : 364

2014 : 334

Combien de pv ont-ils été dressés par la police pour non-respect de l'interdiction de rouler au sein de la zone et en particulier sur le territoire de Woluwe-Saint-Pierre ?

0 pv a été dressé lors des 3 dernières éditions de la journée sans voiture par la police au sein de la zone.

Peut-on savoir quels ont été les motifs pour lesquels les récalcitrants n'ont pas obtempéré à l'interdiction ?

La police n'ayant pas constaté de récalcitrants, aucun motif n'a été invoqué.

Pensez-vous que c'est par manque d'information ? Si oui de quel type ?

Les données exposées ci-dessus ne permettant pas de penser qu'il y a un manque d'information à propos de la journée sans voiture.

21 SEPTEMBRE 2014 "DIMANCHE SANS VOITURE"
FORMULAIRE DE DEMANDE INDIVIDUELLE DE DEROGATION

Numéro d'identification (à remplir par
 l'Administration communale) :

PRIERE DE REMPLIR LE FORMULAIRE EN LETTRES MAJUSCULES
 Veuillez impérativement joindre une pièce justificative pour que nous puissions traiter votre dossier au plus vite.

Identification

| | |
|---------------------------------------|---|
| Zone obligatoire | <p>Nom du conducteur :</p> <p>Prénom du conducteur :</p> <p>Plaque d'immatriculation du véhicule :</p> <p>Obligation légale : les documents ci-dessous doivent <u>toujours</u> se trouver à bord du véhicule et peuvent faire l'objet d'un contrôle par un agent qualifié :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ certificat d'immatriculation ➤ carte verte valable (assurance du véhicule) ➤ le cas échéant, certificat du contrôle technique |
| Adresse de contact – Zone obligatoire | <p>Rue/Av : N°/b :</p> <p>C.P. : Localité :</p> <p>Tél. : Fax :</p> <p>E-mail :</p> |

Motif pour lequel vous avez impérativement besoin d'un véhicule entre 9 et 19 heures :

Veuillez cocher le motif qui correspond à votre cas.
 Sinon, veuillez indiquer la raison précise dans "autres".

| | |
|---------------------------|--|
| Motifs - Zone obligatoire | <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> Personnel appelable en urgence (<i>joindre une attestation de l'employeur</i>) ; <input type="checkbox"/> Profession nécessitant des déplacements multiples (dépannage, profession libérale médicale, ...) (<i>motiver le déplacement</i>) ; <input type="checkbox"/> Livraisons qui ne peuvent être effectuées un autre jour (médicaments, boulangerie, Horeca, ...) (<i>motiver le déplacement</i>) ; <input type="checkbox"/> Marchand ambulant, brocanteur, maraîcher, ... (<i>motiver le déplacement</i>) ; <input type="checkbox"/> Travailleur dont les horaires sont incompatibles avec ceux des transports publics (début de service avant 7 heures et fin après 22 heures) (<i>joindre une attestation de l'employeur</i>) ; <input type="checkbox"/> Retour ou départ de vacances (<i>joindre si possible une copie du billet d'avion ou une preuve de réservation du voyage</i>) ; <input type="checkbox"/> Touriste/Etranger, transfert de l'hôtel vers l'aéroport ou de l'aéroport vers l'hôtel (<i>copie de la réservation de l'hôtel ou du billet d'avion</i>) ; <input type="checkbox"/> Organisation d'événements dans le cadre du Dimanche sans voiture ou des Journées du Patrimoine, nécessitant l'utilisation d'une voiture (<i>motiver le déplacement : type d'activités, type de matériel ou de personnes transportées...</i>) ; <input type="checkbox"/> Événement exceptionnel (mariage, enterrement, baptême, ...) (<i>joindre une copie du faire-part</i>) ; <input type="checkbox"/> Déplacement pour raisons médicales (<i>joindre une copie du certificat médical</i>) ; <input type="checkbox"/> Autres (<i>motiver le déplacement</i>) : <p>Motivation (si demandée) : </p> |
|---------------------------|--|

| | |
|------------------|--|
| Zone obligatoire | <p><u>Itinéraire projeté</u> Point de départ : code postal : Point d'arrivée : code postal :</p> <p><u>Horaire prévu pour le(s) déplacement(s)</u> spécifiez les tranches horaires pour lesquelles vous demandez une dérogation. Je souhaiterais obtenir une dérogation afin de pouvoir circuler : de à, et de à</p> |
|------------------|--|

Je certifie sur l'honneur que ma déclaration est sincère.

Date

Nom

Signature